

REGLEMENT PARTICULIER DU 1^{er} TOURNOI PVP DU SERVEUR PARAGON

1. Le tournoi se déroule selon la règle de la FTP.
2. Le tournoi a lieu le **23 JUIN 2011**. Exceptionnellement, des matchs pourront débuter jusqu'à 23h30 : un joueur s'inscrivant à ce Tournoi s'engage à accepter cette condition *sine qua none*.
3. Seuls les membres du serveur Paragon-Servers peuvent participer au Tournoi.
4. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs, qu'importe leur classement dans la BDOS ou leur GS.
5. Toute participation au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.
6. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas le présent règlement. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel.
7. Tout participant doit être en règle avec la FTP, ne doit pas faire l'objet d'une suspension.
8. L'organisateur en charge de la compétition devra inscrire par ses propres moyens les joueurs sur la BDOS après le tournoi.
9. Les organisateurs se réservent le droit de modifier les tableaux et l'ordre des matchs en cas de nécessité après accord du Juge Arbitre ; l'horaire affiché est donné à titre indicatif.
10. Tout joueur doit se faire pointer dès son arrivée sur le lieu du tournoi, en envoyant un /w à la personne désignée par les organisateurs
11. Le tournoi se déroule à Sombrevallon, Teldrassil. Les joueurs H2 pourront

recevoir une aide pour venir sur le lieu du tournoi.

12. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée devra obtenir l'accord du Juge Arbitre.
13. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "forfait" après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits : I.C du Règlement Officiel). Il devra prévenir les organisateurs de sa non participation et adressera, dans les délais impartis, les pièces justificatives.
14. Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et se révélant liées à des feuilles d'engagement non complétées selon les directives qui s'y trouvent mentionnées, sont supportées par les joueurs en cause.
15. **Il est impératif de respecter les règles d'inscriptions**, pour que l'inscription soit étudiée et prise en compte.
16. Les matchs **sont disputés en poules** selon le nombre d'inscrits dans chaque tableau. Les qualifiés de chaque poule s'affronteront dans un plateau d'élimination direct.
17. Dans une poule de 3, il y aura un qualifié ; dans une poule de 4 et 5, deux qualifiés.
18. Les matchs se déroulent en 2 duels gagnants, voir un 3^e en cas d'égalité.
19. Les matchs se déroulent en auto-arbitrage pendant tout le tournoi.
20. A l'appel de son nom, le joueur a le droit à 2 minutes pour se rendre sur le terrain. Passer un délai de 5 minutes

après le premier appel, le joueur non présent sur le court peut être disqualifié par le Juge Arbitre quelque soit le niveau de la compétition.

21. Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs est fixé à 5 minutes (le temps de repos est compté à la fin du dernier duel et au début du premier du match suivant). Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé. Le Juge Arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
22. Le temps minimum de repos entre deux duels est fixé à une minute, voir plus en cas du décès d'un des participants + regen.
23. L'accès aux terrains est exclusivement réservé aux participants appelés à y jouer, au Juge Arbitre, aux arbitres désignés par le Juge Arbitre et aux membres du Comité Organisateur. Les coachs, **assis à l'extrémité du terrain**, peuvent donner entre les échanges des

conseils aux joueurs, c'est à dire seulement quand un duel n'est pas en cours.

24. En cas de match auto-arbitré, les joueurs sont tenus de donner les résultats du match à l'organisateur en charge de récupérer les scores.
25. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain pendant son match, sauf entre le deuxième et le troisième duel. Il doit donc se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants, ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
26. Il est strictement autorisé de **consommer de l'alcool** à l'intérieur du Gymnase.
27. **Les organisateurs remercient par avance tous les participants qui, pour la satisfaction de tous, apporteront leur contribution à la réussite de ce Tournoi en observant ce règlement et en respectant les décisions du Juge Arbitre.**